

Le 13 octobre 2022

Asso Loi 1901

N° RNA : W042000675

ASSOCIATION « PONT du MOULIN de THORAME-HAUTE »

Mairie de Thorame-Haute- 04170 Thorame-Haute

<https://thorame-haute-pont-du-moulin.fr>

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du mardi 11 octobre 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » s'est tenue sur convocation écrite de la Présidente, conformément aux délais prévus par les statuts, le 11 octobre 2022, en visioconférence avec la plate forme Zoom, en présence virtuelle de :

Mme Josette LAURENT-JAUNIAUX, Présidente,

M. Guillaume GILLETA, Vice-Président,

M. Charly GRAC, Secrétaire,

Mme Sylviane ILLY Trésorière.

Monsieur Thierry OTTO-BRUC Maire de Thorame-Haute/ Membre de droit /Excusé.

La Présidente ouvre la séance à 20 h 04.

Elle remercie les personnes présentes à cette première Assemblée Générale en visioconférence pour leur générosité, leur soutien, leur intérêt à l'Association dans son action pour la sauvegarde du Pont du Moulin Elle remercie également les personnes ayant remis une procuration.

La Présidente présente ensuite les membres du Conseil d'Administration.

Elle rappelle l'ordre du jour :

Ordre du Jour :

- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport financier par la Trésorière,
- Approbation des comptes de l'année 2020,
- Approbation des comptes de l'année 2021,
- Montant de la cotisation annuelle,
- Travaux de sauvegarde et de restauration du Pont du Moulin de Thorame-Haute,
- Questions diverses.

- **Rapport moral de la Présidente :**

« J'aimerais illustrer mon propos par une vidéo du pont réalisée en 2018 .

Le pont du Moulin appartient à la commune de Thorame-Haute dont Monsieur le Maire, M. Thierry OTTOBRUC en est le garant.

Le pont du Moulin que nous connaissons a été construit en pierre en 1688, sous le règne de Louis XIV. Il a remplacé un vieux pont en bois vétuste.

C'est un pont en « dos d'âne » de 41m de long sur 2.30m de large avec une hauteur variant de 7 à 11m selon le lit du Verdon. Il comprend 2 arches inégales.

Il a été classé Monument Historique en 1977 et depuis cette date il n'a plus été entretenu, aucune réparation ne pouvant être entreprise sur un immeuble classé sans l'autorisation et l'intervention des Monuments Historiques.

Au fil des années, le pont du Moulin s'est donc dégradé au point de tomber en ruine et de devenir dangereux, Monsieur le Maire en a interdit la circulation par Arrêté Municipal en date du 30 mars 2017.

Le 12 avril 2017, l'ancien Président de l'Association : Marc JAUNIAUX, décédé le 22 juin 2020, a créé l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » dont le but est de promouvoir toute activité propre à sauvegarder et entretenir l'ancien pont d'Ondres ou pont du Moulin de Thorame-Haute, (photos de l'ancien Président mises sur l'écran).

L'ancien Président avait entrepris, bien avant la création de cette association, de nombreuses démarches, avait frappé à de nombreuses portes, remué ciel et terre auprès des autorités compétentes pour alerter sur l'état du pont délabré..

- C'est ainsi qu'en 2014, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a fait une visite et a remis un rapport alarmant ;
- Qu'en 2016, la Communauté des Communes a lancé un appel d'offre pour une étude de sauvegarde. M. Michel TRUBERT, architecte en chef des Monuments Historiques a été choisi pour diriger les travaux.

En 2018, grâce au Loto du patrimoine, imaginé par Stéphane Bern, la France avait les yeux tournés vers le pont du Moulin qui a été sélectionné. Il a fait partie des 18 monuments qui bénéficieront en priorité du Loto du Patrimoine, (la Présidente présente à l'écran les articles de journaux / la une de La Provence du mercredi 06 juin 2018/ la remise du chèque en date du 15 septembre 2018 et quelques photos.)

Malgré son âge, le pont a bravé toutes les crues impétueuses du Verdon, la voûte datant du règne de Louis XIV étant toujours en bon état !

Cette année, à la grande joie de tous, les travaux de sauvegarde et de restauration du pont du Moulin ont commencé. (La Présidente présente les photos du pont en travaux, photos faites en août 2022 par le webmaster Pierre JAUNIAUX de passage dans le village. Elle explique que, l'échafaudage que l'on voit sur les photos est un échafaudage pendulaire car, selon le cahier des charges, aucun matériau ne doit tomber dans le Verdon du fait de l'homme.

Grâce à vous, grâce à votre générosité, ce Monument Historique qui fait la fierté de tous les thoramiens et de nous tous car il est notre patrimoine à tous, va bientôt resplendir comme par le passé, dans son écrin d'eau et de verdure, dans ce site remarquable, à l'entrée de la vallée du Haut Verdon.

Merci à tous pour votre générosité, merci pour votre attention. »

- **Rapport financier de la Trésorière :**

La Présidente signale que l'année 2020 a été une année très douloureuse pour tous et pour l'Association, le décès de son Président Marc JAUNIAUX a été un bouleversement.

Les activités de l'Association ont été mises en pause, aucune Assemblée Générale Ordinaire n'ayant pu être organisée durant cette période. Les comptes de l'année 2020 qui n'ont pas pu être approuvés seront présentés ici en même temps que les comptes de l'année 2021.

La Présidente donne la parole à Mme Sylviane ILLY, Trésorière, qui présente

- le bilan comptable de l'année 2020 :

BILAN Année 2020 (après vérification des relevés bancaires) Association "Pont du Moulin de Thorame-Haute"

ACTIF		PASSIF	
COTISATIONS	100	cotisations de l'association	78
DONS	5940	frais de fonctionnement	0
AUTRES	41,52	Frais financiers	0
total	6081,52	total	78
		recette 2020	6003,52

en 2020 aucun Transfert n'a été effectué vers le livret A

CCP La Banque Postale		Livret A	
solde au 31/12/2019:	710,5	solde au 31/12/2019:	10100,63
recette 2020	6003,52	transfert en 2020	0
solde au 31/12/2020	6714,02	solde au 31/12/2020	10.100,63 €
Total général:	16.814,65 €		

Nombre de cotisations: 10
Nombre de dons (suite au décès du Président de l'Association) : 56

**Vote à main levée comme précisé dans les statuts de l'Association.
Les comptes de l'année 2020 sont approuvés à l'unanimité + 2 procurations.**

- le bilan comptable de l'année 2021 :

BILAN Année 2021 (après vérification des relevés bancaires) Association "Pont du Moulin de Thorame-Haute"

ACTIF		PASSIF	
Cotisations	40	cotisations de l'association	78
Dons	730	Frais financiers	0
Intérêts Livret A	52,61	Prélèvements frauduleux	411,96
TOTAL	770	TOTAL	489,96
		recette 2021	280,04

En 2021 aucun Transfert n'a été effectué vers le livret A

CCP La Banque Postale		Livret A	
solde au 31/12/2020:	6714,02	solde au 31/12/2020:	10100,63
recette 2021	280,04	intérêts	52,61
solde au 31/12/2021	6994,06	solde au 31/12/2021	10.153,24 €
Total général:	17.147,30 €		

Nombre de cotisations: 4
Nombre de dons (suite au décès du Président de l'Association) : 3

**Vote à main levée comme précisé dans les statuts de l'Association.
Les comptes de l'année 2021 sont approuvés à l'unanimité + 2 procurations.**

- **Montant de la cotisation annuelle :**

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la cotisation annuelle à 10€ pour l'année 2023.

- **Travaux de sauvegarde et de restauration du Pont du Moulin de Thorame-Haute :**

La Présidente présente à cette occasion une vidéo- reportage de la visite du 11/07/2022 du chantier de restauration du Pont du Moulin de Thorame-Haute.

Elle présente ensuite à l'écran, en le commentant, le panneau de financement qui est exposé à l'entrée du Pont, photo faite par Pierre JAUNIAUX, webmaster, en août 2022.

AUTORISATION DE TRAVAUX MH :
AC 004 219 19 00001

MONTANT DE L'OPERATION
715 953 € HT

FINANCEMENT :
Etat, (DRAC PACA) : 200 000 €
Région : 176 167 €
Département : 71 595 €
Mission Bern (Fondation du Patrimoine) : 125 000 €
Commune : 143 191 €

ECHEANCIER :
Début des travaux : 12 novembre 2021
Durée : 16 mois

MAÎTRISE D'OEUVRE :
-Monsieur Michel TRUBERT
Architecte en chef des Monuments Historiques
77 300 FONTAINEBLEAU
-Cabinet SABOUREAU
104 Avenue André Maginot
37100 TOURS

COORDONNATEUR SPS :
APAVE SUD EUROPE – Agence B G C Provence
28 avenue Bernard Givaudan
05000 GAP

ENTREPRISES :
-Lot - Maçonnerie, Pierre de taille
Entreprise SELE
460 avenue de l'Europe
13 760 SAINT-CANNAT

Elle donne ensuite la parole à M. Charly GRAC, Secrétaire de l'Association, qui nous parle de l'avancée des travaux:

« Les travaux ont bien avancé, les ouvriers ont refait tout le dessous des voûtes, nettoyé toutes les pierres, refait tous les joints de la grande voûte et de la petite voûte. Ils ont commencé à remonter les parapets des deux côtés, les joints du côté aval sont pratiquement terminés, la petite voûte est entièrement finie, ils ont enlevé l'échafaudage qui était à ras du Verdon des deux côtés les plus bas afin qu'ils ne soient pas emportés en cas de crue du Verdon à l'automne.

Les joints sont faits avec du mortier de chaux avec un sable gris très fin qui fait ressortir une magnifique couleur belge.

On a retrouvé les pierres chasse-roue d'origine, le dallage fait avec des pierres rondes du Verdon.

Le pont sera refait à l'identique comme à l'époque de Louis XIV, pont « dos d'âne », pavé, les parapets ne seront pas plus hauts que 0.80m.

Les travaux seront interrompus à partir du mois de novembre et reprendront au printemps suivant. »

Questions diverses :

- Qui avait la main sur les décisions du choix des entreprises? Réponse de la Trésorière : Appel d'offre.
- Y-a-t-il un responsable qui suit les travaux? Des réunions de chantier sont organisées régulièrement avec l'architecte, les membres de la Mairie, le Patrimoine etc.

Avant de se quitter, la Présidente propose de visionner le reportage d'Alain Ammar qui a été présenté, au 13h sur TF1, en 2018, lors de la sélection du Pont du Moulin pour le Loto du Patrimoine.

Elle met ensuite à l'écran la maquette du pont, faite à l'échelle par M. Charly GRAC, Secrétaire de l'Association. Il explique la construction du pont : pont en dos-d'âne avec deux arches/ la grande voûte est faite en pierres taillées provenant du Barrémien, calcaire très dure/ au-dessus un arc dit de décharge en calcaire plus tendre qui permet l'allègement du poids du pont sur la voûte en repoussant les charges sur les côtés. Il explique comment la petite arche et les deux avant-becs ont sauvé le pont, tandis que le Verdon va frapper violemment le côté de la grande arche, l'eau qui passe par la petite arche heurtant les avant-becs, forme un tourbillon qui va freiner le courant évitant ainsi de déchausser la pile de l'autre côté.

La Présidente précise qu'elle essaiera de tenir au courant les membres de l'Association de l'évolution des travaux dans la mesure où elle-même en sera avertie car elle n'est pas sur place mais à plus de 1000 km de là.

Elle espère recevoir des photos du pont en travaux qu'elle transmettra aux membres de l'Association.

Merci à ceux qui l'aideront.

Ensuite, elle remercie tous les membres présents virtuellement pour leur générosité, leur soutien, leur intérêt pour l'Association et à ce pont qui est un joyau de la vallée.

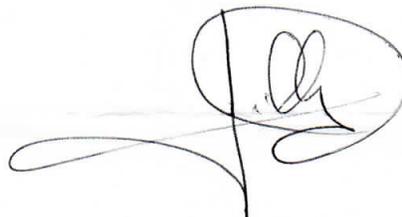
La Présidente lève la séance à 21h08.

Fin de la réunion sur la plateforme zoom.

Josette LAURENT-JAUNIAUX
Présidente



Guillaume GILLET
Vice-Président



Charly GRAC
Secrétaire



Sylviane ILLY
Trésorière

